



No de résolution  
ou annulation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2021

### Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'agglomération de Rivière-Rouge tenue le 6 avril à 17 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Rivière-Rouge, à laquelle sont présents les conseillères et conseillers suivants, Mme Céline Beauregard (maire de la Municipalité de La Macaza) (vidéoconférence), Mme Karine Bélisle, Mme Carole Panneton, Mme Andrée Rancourt, M. Denis Brabant, M. Robert Lambertz, et M. Alain Otto.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, M. Denis Charette.

La directrice générale et greffière par intérim, Mme Lucie Bourque, est également présente.

Conformément à la directive gouvernementale liée à la COVID-19, la séance ordinaire a lieu à huis clos.

### OUVERTURE

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Denis Charette, maire, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 17 h 30.

015/06-04-2021-A

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Karine Bélisle  
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la directrice générale et greffière par intérim, à savoir :

- 1. OUVERTURE**
  - 1.1 Ouverture de la séance
  - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
  - 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2021
- 2. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
  - 2.1 Aucun
- 3. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS**
  - 3.1 Aucun
- 4. CONTRATS ET APPELS D'OFFRES**
  - 4.1 Aucun
- 5. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE**
  - 5.1 Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de mars 2021
  - 5.1 Contrat pour la vente de véhicules incendie de la Ville pour la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge
- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 6.1 Aucun
- 7. TRAVAUX PUBLICS**
  - 7.1 Aucun
- 8. LOISIRS ET CULTURE**
  - 8.1 Aucun
- 9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉCRÉOTOURISTIQUE**
  - 9.1 Aucun



No de résolution  
ou annulation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

### SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2021

#### 10. DIVERS

10.1 Aucun

#### 11. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

#### 12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents tout au long de la séance.

#### ADOPTÉE

016/06-04-2021-A

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MARS 2021

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2021 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par Mme Andrée Rancourt  
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2021 soit adopté tel que préparé par Mme Lucie Bourque, directrice générale et greffière par intérim.

#### ADOPTÉE

#### GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

017/06-04-2021-A

#### ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE MARS 2021

Il est proposé par M. Denis Brabant  
Et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du conseil, les dépenses effectuées par chèques et dépôts directs pour le mois de mars 2021, totalisant 20 236,87 \$, soient approuvées et payées, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro A-34 et ses amendements de l'Agglomération de Rivière-Rouge.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 2020-372 font partie de la présente liste de comptes. Le conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 13 dudit règlement.

#### ADOPTÉE

018/06-04-2021-A

#### CONTRAT POUR LA VENTE DE VÉHICULES INCENDIE DE LA VILLE POUR LA RÉGIE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE DE LA ROUGE

CONSIDÉRANT que les véhicules appartenant à l'Agglomération de Rivière-Rouge devraient être désormais sous la propriété de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge (RSSIVR), et ce, sans frais;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Robert Lambertz  
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le transfert des véhicules incendie suivants qui sont déjà payés par les trois (3) municipalités faisant partie de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge (RSSIVR) et dont les noms de titulaire des véhicules doivent être modifiés pour la Régie afin que celle-ci puisse les assurer :



No de résolution  
ou annulation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

### SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2021

Numéro du véhicule	Description	Année	Plaque	NIV
415	Autopompe	2000	L137476-5	1HTSDADR9YH674546
615	Autopompe-citerne	2004	L314821-0	1FVHCYDC44HN34403
616	Autopompe-citerne	2006	L355990-0	1FVACYDC46HX19913
617	Autopompe-citerne	1999	L119962-6	1FV6JLBBXXH951524
715	Unité d'urgence	2017	L679046-3	1FD0W5HY9HEB12831
915	Poste de commandement	2009	L445743-2	1FVACYBS29HAH0643
916	Poste de commandement	2000	L497560-0	1FUYTECB8YHF78831
917	Poste de commandement	2000	L497561-1	1FUYTECBXYHF78832
1215	V.T.T.	2014	VY25612-4	4XATN5EA5EA122424
1415	Motoneige	2016	V1869X-1	SN1PU6NS0GC160823
	Remorque SUMI	2021	RL6811X-1	S5WFBE2024MW104364
	Remorque bateau	2019	RM5550A-5	5A4CRSL19K2012418

#### **ADOPTÉE**

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Étant donné la situation exceptionnelle liée à la COVID-19, la présente séance a lieu à huis clos conformément aux directives ministérielles.

Le maire, M. Denis Charette, mentionne que la directrice générale et greffière par intérim, Mme Lucie Bourque, n'a reçu aucune question concernant la présente séance.

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition du maire et président de l'assemblée, M. Denis Charette, la séance est levée. Il est 17 h 33.

\_\_\_\_\_  
Denis Charette  
Maire

\_\_\_\_\_  
Lucie Bourque  
Directrice générale et greffière par intérim

Je, Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

\_\_\_\_\_  
Denis Charette, maire